

PUBLIÉ LE 04/11/2020 - MIS À JOUR LE 30/12/2020

L’ANSM publie son rapport d’activité 2019

VIE DE L’AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Garantir la sécurité des patients en s’assurant que les produits de santé disponibles en France soient sûrs, efficaces, accessibles et bien utilisés : telle est la mission de l'ANSM.

Rythmé par les faits marquants et les chiffres clés de l’année, le **rapport d’activité 2019 de l'ANSM** traduit notre rôle central au service de la santé publique et la diversité de nos actions y est une nouvelle fois mise en lumière. Évaluation, inspection, surveillance, contrôles dans nos laboratoires, prise et notification de décisions, contribution aux évolutions législatives et réglementaires, activités européennes et internationales... Qu'elles aient pour objectif d'assurer la sécurité des produits de santé (médicaments, vaccins, produits sanguins, dispositifs médicaux...) ou de faciliter l’accès à l’innovation thérapeutique, toutes sont menées au quotidien dans l'intérêt des patients et de leur sécurité.

L'année 2019 est aussi le témoin de la poursuite et de l’accélération de notre stratégie d’ouverture à nos parties prenantes, dans une démarche de co-construction, pour une prise de décision éclairée de la pluralité des points de vue. Nous avons également renforcé notre investissement dans les activités européennes au travers d'une politique volontariste à la fois quantitative et qualitative.

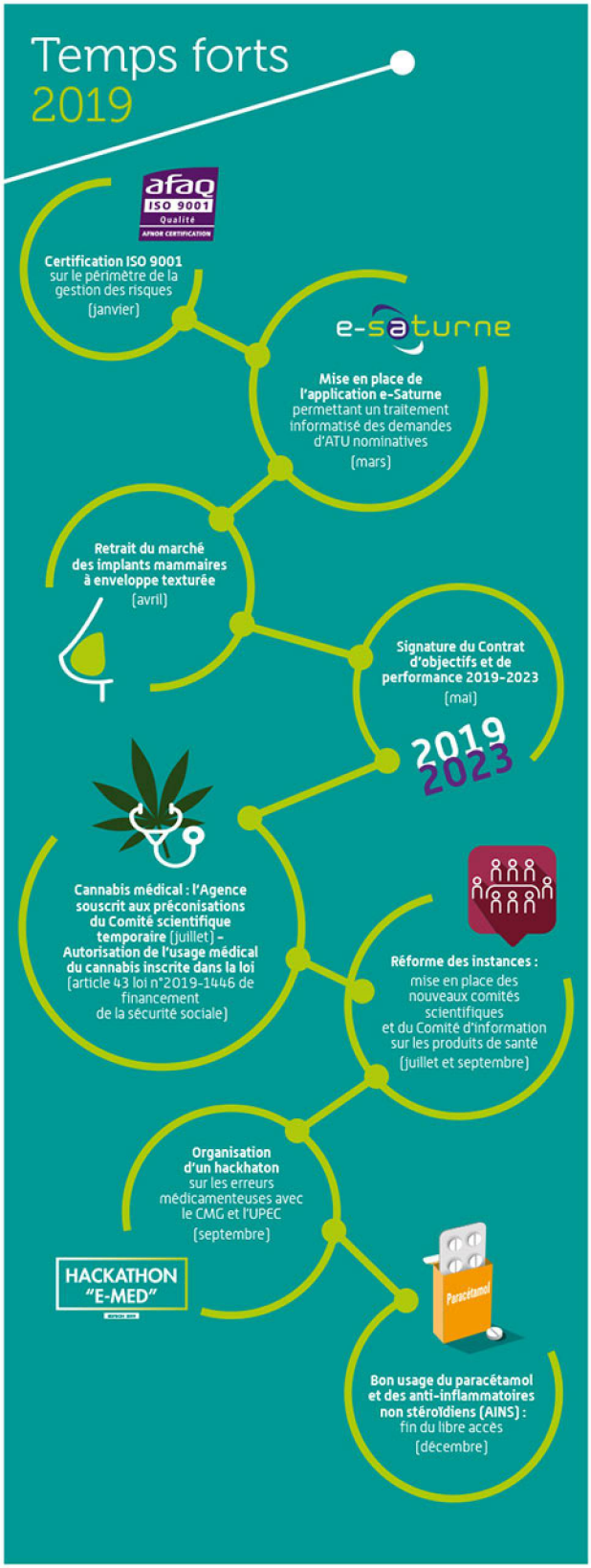
Télécharger le rapport d'activité 2019 (04/11/2020)

Synthèse d'activité 2019 (04/11/2020)

Annual report 2019 (04/11/2020)

Summary- Annual report 2019 (04/11/2020)

Retrouvez tous les temps forts de l’année en infographie


Temps forts
2019
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION
Certification ISO 9001
sur le périmètre de la gestion des risques
(janvier)
e-saturne
Mise en place de l'application e-Saturne
permettant un traitement informatisé des demandes d'ATU nominatives
(mars)
Retrait du marché des implants mammaires à enveloppe texturée
(avril)
Signature du Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023
(mai)
2019
2023
Cannabis médical : l'Agence souscrit aux préconisations du Comité scientifique temporaire (juillet) - Autorisation de l'usage médical du cannabis inscrite dans la loi
(article 43 loi n°2019-1446 de financement de la sécurité sociale)
Réforme des instances :
mise en place des nouveaux comités scientifiques et du Comité d'information sur les produits de santé
(juillet et septembre)
Organisation d'un hackhaton
sur les erreurs médicamenteuses avec le CMG et l'UPEC
(septembre)
HACKATHON "E-MED"
Paracétamol
Bon usage du paracétamol et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) :
fin du libre accès
(décembre)